

Orientations budgétaires 2015

ELEMENTS DE DEBAT

1. LE CONTEXTE BUDGETAIRE ET FINANCIER	2
1.1. Evolution de la situation financière depuis 2013	2
1.1.1. La situation des épargnes	2
1.1.2. La fiscalité	3
1.1.2. L'encours de la dette et l'investissement	4
1.2. Situation des comptes 2014	4
1.2.1. Fonctionnement	5
1.2.2. Investissement	5
2. LES ORIENTATIONS 2015-2017	6
2.1. En fonctionnement	6
2.1.1. Une évolution maîtrisée des dépenses de fonctionnement	6
2.1.2. L'évolution à la baisse des recettes qui impose de nouvelles stratégies	7
2.1.3. L'apport de la politique de la ville	8
2.2. En investissement	9
2.2.1. les éléments structurants des programmes à venir	9
2.2.2. une vigilance à garder sur le fonds de roulement	10
3. STRATEGIE AU SERVICE DE LA POURSUITE DE NOTRE BONNE SANTE FINANCIERE	11

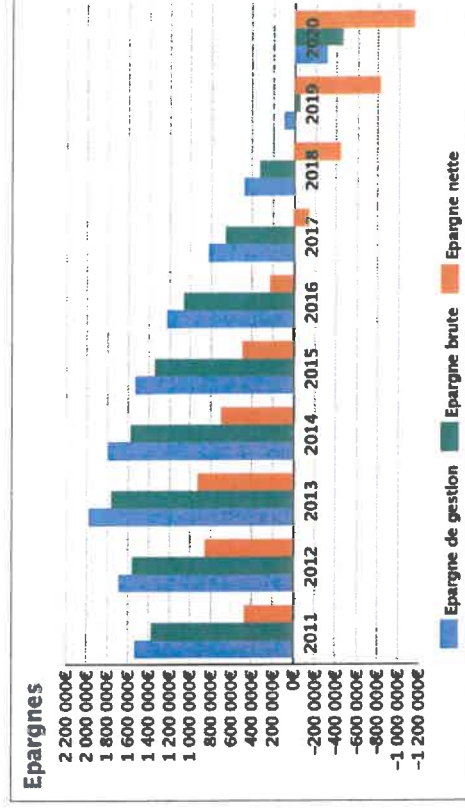
1. LE CONTEXTE BUDGETAIRE ET FINANCIER

1.1 Evolution de la situation financière de depuis 2013

Les analyses rétrospectives croisées de la Trésorerie de Pont Sainte Maxence et de Finance active (fin 2014) convergent toutes les deux dans le sens d'une situation financière saine pour la ville de Pont-Sainte-Maxence. Plusieurs indicateurs attestent de cette bonne santé financière: l'épargne nette, l'évolution des dépenses par rapport aux recettes... Une attention toute particulière doit être donnée à la maîtrise des dépenses dans un contexte de rigueur et donc de baisse des dotations de l'Etat. En effet, l'effort demandé par le gouvernement aux collectivités territoriales est de plus de 3 milliards d'euros. Cela emportera nécessairement des conséquences budgétaires pour notre ville. La commune doit gérer autant qu'anticiper, c'est la double discipline dans laquelle nous nous inscrivons : améliorer au quotidien la qualité de vie tout en préparant sereinement l'avenir. Les choix d'aujourd'hui conditionnent ceux de demain. Cela permettra à notre commune de voir sa stabilité financière la moins contrainte possible à des orientations exogènes.

1.1.1 La situation des épargnes

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Epargne de gestion	1 526 201	1 683 715	1 974 770	1 790 222	1 528 962	1 229 116	820 04
Epargne brute	1 654 127	1 967 453	1 768 448	1 860 658	1 341 711	1 058 480	660 14
Epargne nette	465 94	850 85	919 64	690 06	489 78	227 49	146 86



La capacité d'autofinancement, c'est-à-dire l'excédent de résultat de fonctionnement permettant de financer la dette, les opérations d'investissements, n'a cessé de progresser notamment depuis 2011. Selon la Trésorerie, elle a progressé de près de 27 % en 3 ans. Elle s'explique par les mesures drastiques prises pour maîtriser les charges de fonctionnement et une augmentation constante des recettes de fonctionnement.

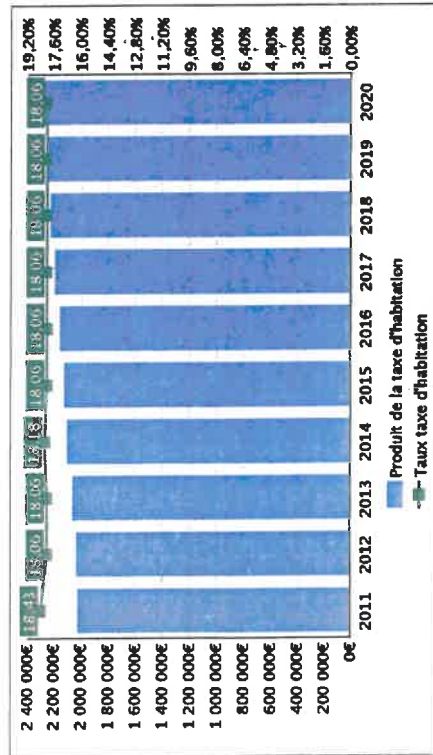
En 2014, cette capacité d'autofinancement reste très satisfaisante puisqu'on l'estime à 1 200 000 € (en attente de consolidation des comptes administratifs). Un résultat très satisfaisant eu égard aux augmentations de charges de fonctionnement en 2014 (pour mémoire: revalorisation salariale des catégorie C, revalorisation du SMIC, nouvelles activités périscolaires...) et à la stabilisation des recettes. A noter, très visible dans le tableau, l'importance pour les années à venir de maîtriser les charges de fonctionnement,

notamment en prévision de la réduction de la DGF (210 000 € en 2015) dans un contexte de désendettement massif de l'Etat auquel les collectivités territoriales ont l'obligation de participer.

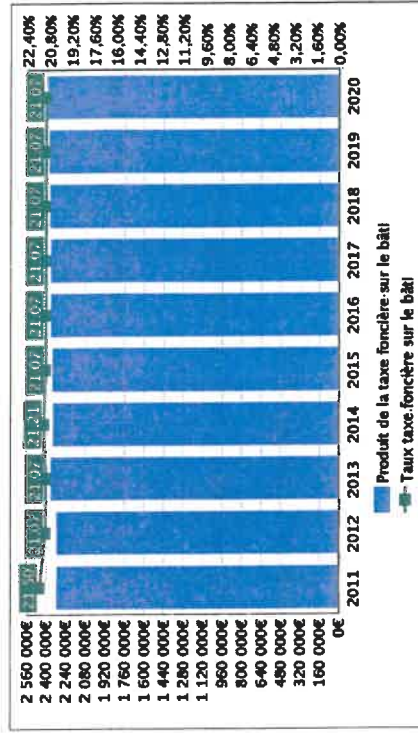
1.1.2. la fiscalité

Ci-dessous trois graphiques montrant les évolutions depuis 2011 et pour l'avenir de la fiscalité locale. A noter l'absence annoncée d'augmentation pour 2015 dont nous tenons compte dans la prospective.

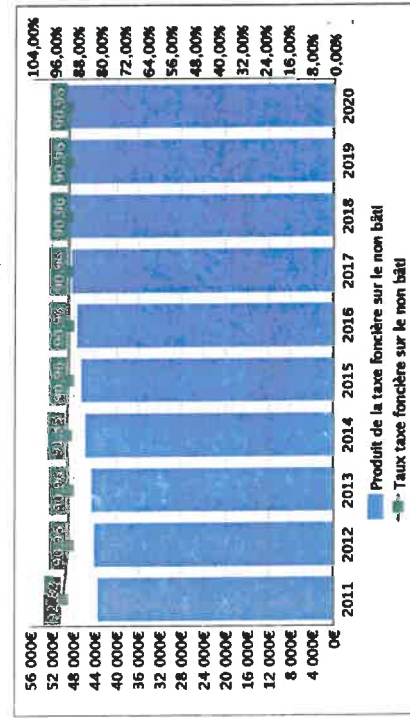
TAXE D'HABITATION :



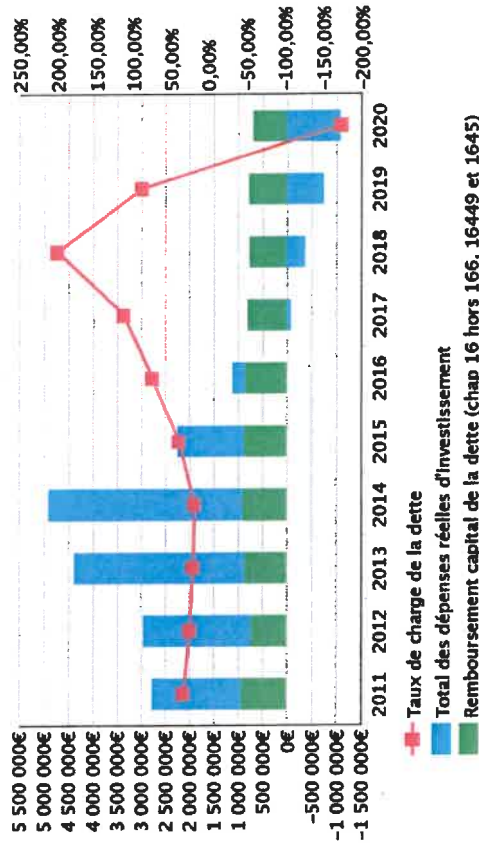
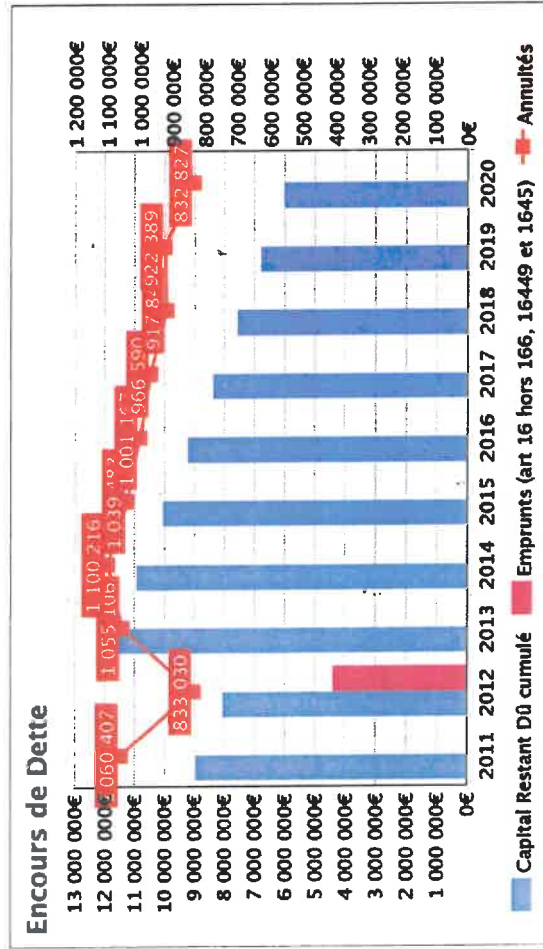
TAXE FONCIERE PROPRIETE BATIE :



TAXE FONCIERE PROPRIETE NON BATIE :



1.1.3. L'encours de la dette et l'investissement



Très forte augmentation de la dette entre 2011 et 2013 suite à l'emprunt de 4 400 000 € en 2012 pour financer la salle sportive.

En 2014, la commune a renégocié un emprunt CDC avec la Caisse d'épargne pour un montant total de 913 657,46 €. Sans changer le niveau d'annuité, cette renégociation a abouti à la baisse du taux et de la durée de l'emprunt avec une économie générée de 61 209,20 €.

La commune a par ailleurs contracté un nouvel emprunt à la CDC de 600 000 € pour financer les surcoûts d'investissement concernant le bassin d'orage et la réhabilitation de l'assainissement vétuste.

1.2. Situation des comptes 2014

Même si les comptes administratifs et de gestion ne sont pas encore consolidés, une version prévisionnelle du résultat pour le budget principal 2014 peut être proposée.

1.2.1. En fonctionnement

DEPENSES		SECTION DE FONCTIONNEMENT		RECETTES		
011	Charges à caractère général	2 715 737,45 €		013	Atténuation des charges	338 863,03 €
012	Charges de personnel	6 140 710,68 €		70	Produits de services	627 262,17 €
65	Autres charges de gestion courante	1 119 276,48 €		73	Impôts et taxes	6 587 687,29 €
66	Emprunts (part intérêts)	269 838,66 €		74	Dotations et participations	4 191 048,23 €
67	Charges exceptionnelles	2 587,26 €		75	Autres produits de gestion courante	244 553,53 €
042	Op. d'ordre entre sections	1 133 581,88 €		77	Produits exceptionnels	303 731,56 €
	Total des charges de fonctionnement	11 381 732,41 €		042	Travaux en régie	89 999,75 €
					Total des produits de fonctionnement	12 383 145,95 €
					Résultat de l'exercice	1 001 413,15 €
023	Virement à la section d'investissement			002	Excédent de fonctionnement reporté	240 000,00 €
	TOTAL	11 381 732,41 €			TOTAL	12 583 145,95 €
					Résultat de clôture	1 201 413,15 €

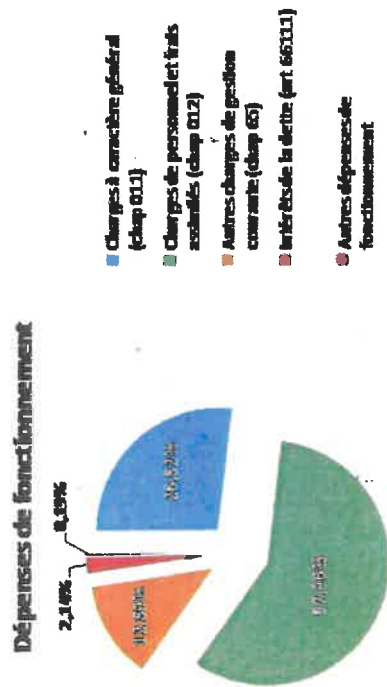
1.2.2. En investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT			
001	Déficit d'investissement reporté	0,00 €	001	Excédent d'investissement reporté	2 290 483,86 €
10	Remboursement TA	26 000,00 €	1068	Affectation de résultat	1 096 183,74 €
16	Emprunts (part capital)	1 753 501,05 €	10	Dotations, fonds divers...	1 395 861,48 €
20	Immob. incorporelles (études)	85 910,65 €	13	Subventions	228 595,00 €
21	Immob. corporelles (travaux)	1 151 474,19 €	16	Emprunts et dettes assimilées	913 657,46 €
23	Immob. en cours (travaux)	2 605 193,12 €	20	Immob. Incorporelles	0,00 €
4581	Opérations sous mandat (PUP)	2 002 089,82 €	4582	Opérations sous mandat (PUP)	5 108 897,79 €
040	Op. d'ordre de transfert entre sections	89 999,75 €	040	Op. d'ordre de transfert entre sections	1 133 581,88 €
041	Opérations patrimoniales	30 324,15 €	041	Opérations patrimoniales	30 324,15 €
	TOTAL	7 744 492,73 €	021	Virement de la section de fonctionnement	
				TOTAL	12 109 584,75 €
				Solde d'exécution de l'exercice	4 365 092,03 €
				Besoin de financement	
				Excédent de financement	4 365 092,03 €

2. LES ORIENTATIONS 2015-2017

2.1. En fonctionnement

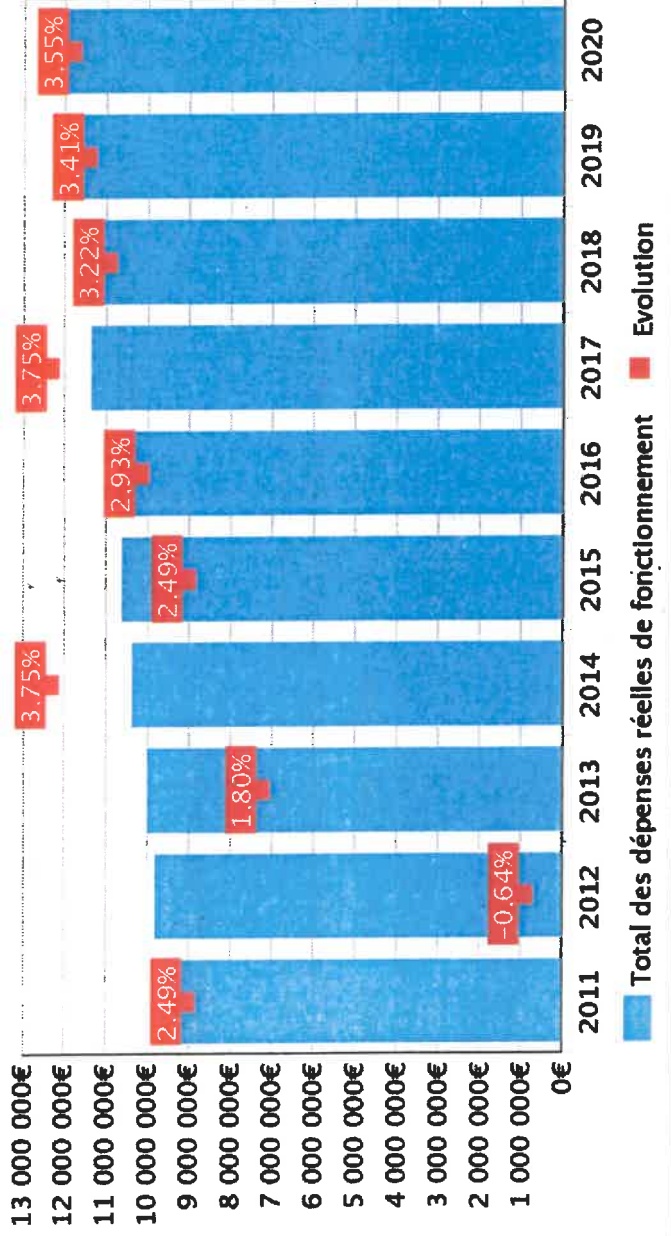
2.1.1. Une évolution maîtrisée des dépenses de fonctionnement



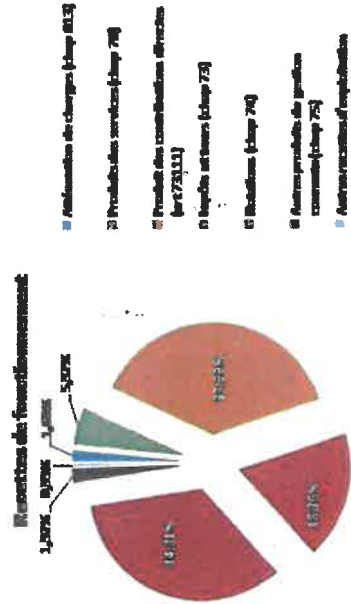
En cumulé les charges de personnel (chapitre 012) et à caractère général (chapitre 011) représentent 84.5% du total des dépenses de fonctionnement. Le poids de ces postes montre l'importance de maîtriser nécessairement leurs évolutions dans l'optique de la poursuite d'une bonne gestion budgétaire. En effet, une variation minimale peut fortement impacter le comportement de la section de fonctionnement et le niveau des épargnes.

En 2014 les charges de fonctionnement, et en particulier le chapitre 12 consacré aux dépenses de personnels, ont augmenté de manière significative par rapport aux dernières années. Cela s'explique par nombres de dépenses incompressibles telles que la revalorisation du SMIC et de la catégorie C, les nouvelles activités périscolaires (13 animateurs recrutés)... Elle s'explique par une montée en charge dans des domaines d'activités prioritaires pour la nouvelle municipalité: priorité donnée à la propreté, à la sécurité... Ces augmentations restent maîtrisées et n'impactent pas de manière forte la capacité d'autofinancement de la commune. Néanmoins, une gestion prévisionnelle des emplois et compétences pointues s'imposera dans les années qui viennent pour accuser le coup des baisses de dotations et tenir l'engagement de campagne d'une fonction publique locale stable au terme du mandat.

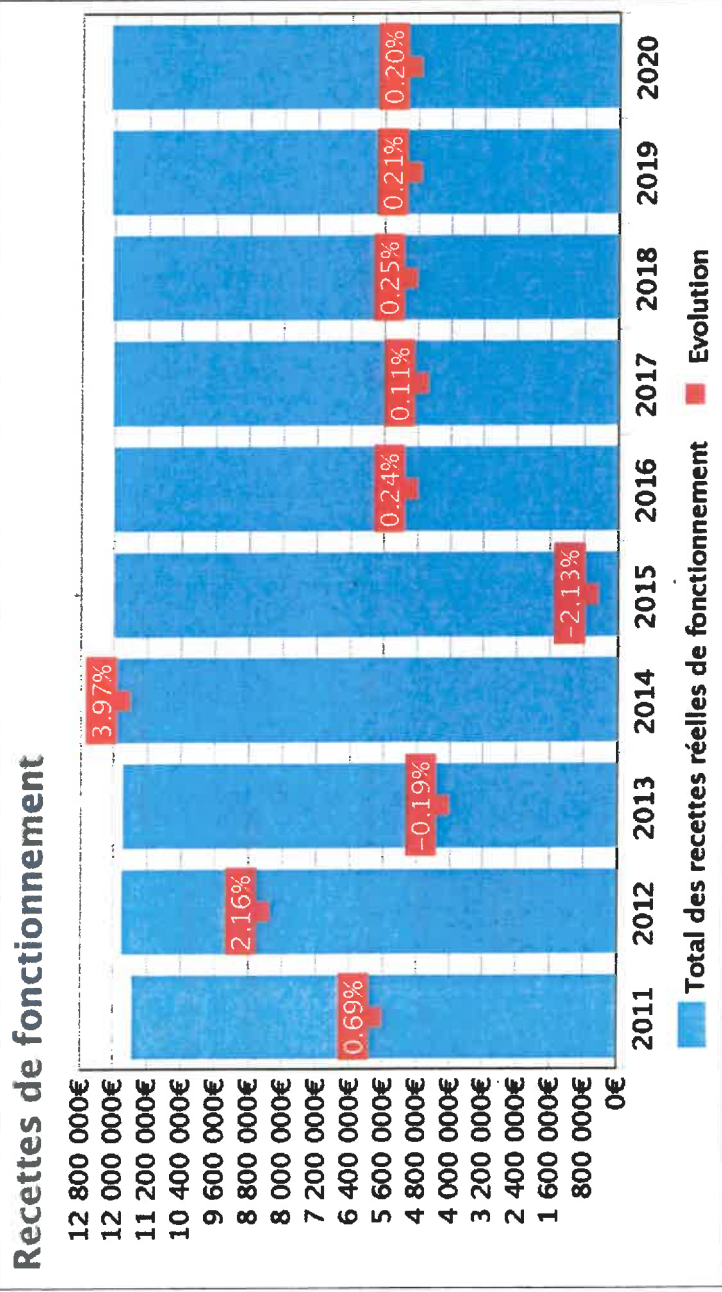
Dépenses de fonctionnement



2.1.2. L'évolution à la baisse des recettes



La commune a été bien préparée à la rigueur et travaille chaque jour pour prévenir tout dérapage et à envisager tout nouvel effort. La situation financière de la ville est saine et les augmentations régulières de la population ont permis de limiter l'impact sur les recettes issues des dotations. Pour 2015, à la suite de l'effort demandé par le gouvernement aux collectivités dans le rétablissement des comptes de la nation, l'impact est important puisque la commune va perdre environ 210 000 € de DGF, sa principale ressource (en dehors de la fiscalité). Eu égard au résultat de l'exercice 2014, il sera proposé de rebasculer en fonctionnement la somme équivalente à cette perte en recette de fonctionnement 2015.

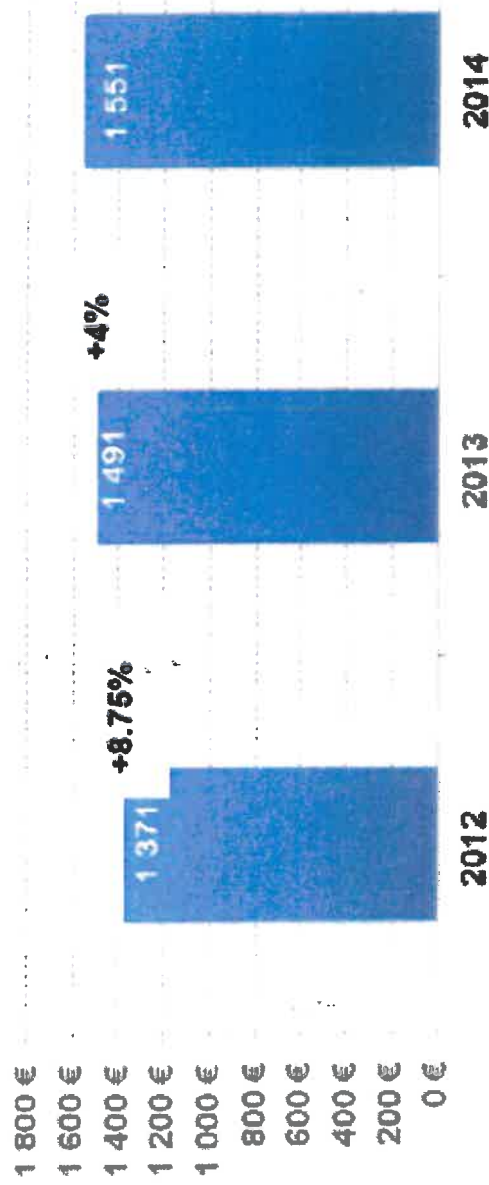


2.1.3. L'apport attendu de la politique de la ville

L'article 132 de la loi de finances pour 2014 prévoit une augmentation de la DSU de 60 millions d'euros (+ 4 % par rapport à 2013). La part principale de la DSU sera revalorisée du montant prévisionnel de l'inflation, soit 1.3 % en fonction du classement des communes éligibles. Les plus défavorisées bénéficieront également d'une revalorisation de leur part cible.

Même si pour le moment, nous ne disposons pas d'éléments suffisants pour l'intégrer dans la prospective, il semble évident que l'évolution de la DSU viendra compenser au moins en partie les pertes de DGF.

Evolution de la DSU en millions d'euros



2.2. En investissement

2.2.1. Les éléments structurants des programmes à venir

2015 verra l'achèvement de grandes opérations d'investissement telles que le gymnase (rentrée 2015), le bassin d'orage, les accès au nouveau centre commercial Leclerc... D'importants chantiers restent à mener dans le domaine des infrastructures et des équipements, de l'accessibilité des bâtiments communaux, de l'efficacité énergétique, la mise en place de la vidéoprotection (sur deux ans) et le renouvellement urbain du quartier des Terriers.

Dès 2015, la municipalité souhaite engager un programme d'investissement ambitieux:

- 600 000 à 700 000 €/an dans le domaine de la voirie (routes, trottoirs, écoles, sécurisation routière...)
- le réaménagement de l'hôtel de ville et sa mise en accessibilité sur les exercices budgétaires 2015, 2016 et 2017 pour un total de 700 000 € environ
- la rénovation des ateliers municipaux pour 300 000 €
- La vidéoprotection sur les exercices budgétaires 2015 et 2016 pour un montant global de 312 000€.
- la construction et rénovation des équipements sportifs (club house, tennis...) pour un total 250 000 €
- le réaménagement de la Source des moines 130 000 € (exercice budgétaire 2016)
- la rénovation du quartier des Terriers (2016-2020) avec notamment l'ouverture d'une nouvelle voie d'accès (le montant total de la rénovation complète du quartier est estimé à 15 millions d'euros).

Pour financer ces programmes, la municipalité continuera à s'appuyer sur le levier des subventions:

- la vidéoprotection est financée à hauteur de 40 % par le FIPD et pourra bénéficier du fonds de concours de la CCPOH
- le renouvellement urbain des Terriers passera par un conventionnement avec l'ANRU et les financements croisés peuvent aller jusqu'à 80% du montant des opérations

2.2.2. Une vigilance à garder sur le fonds de roulement

Années	2013	2014
janvier	6 512 038.37 €	4 796 297.95 €
février	6 109 575.00 €	4 122 675.77 €
mars	6 334 524.87 €	3 919 383.17 €
avril	5 369 701.70 €	3 153 043.43 €
mai	6 132 723.88 €	2 269 092.44 €
juin	6 382 126.31 €	3 210 899.59 €
juillet	5 801 453.72 €	4 161 667.59 €
août	6 214 571.76 €	3 153 508.94 €
septembre	6 248 389.02 €	6 800 823.55 €
octobre	5 483 868.35 €	4 938 598.70 €
novembre	5 406 719.49 €	5 102 513.22 €
décembre	4 505 083.09 €	4 531 114.66 €

Les subventions obtenues ces dernières années ont permis de lancer d'ambitieux programmes d'investissement. Néanmoins, les subventions, notifiées, souffrent d'un retard important de versement (EX: terrain synthétique). En outre, la commune a puisé dans ses réserves de trésorerie entre 2011 et 2013 pour investir en limitant le recours à l'emprunt.

Aujourd'hui la trésorerie est bonne et portée à un niveau satisfaisant. Cependant un indicateur est suivi par nos services avec la plus grande attention, celui du délai avec lequel nos financeurs versent leurs subventions (et l'échéance des factures corrélatives). Les réserves pourraient venir à manquer et pourrait obliger la commune à créer une ligne de trésorerie pour continuer ses programmes.

STRATEGIE AU SERVICE DE LA POURSUITE DE NOTRE BONNE SANTE FINANCIERE:

- ⇨ pas d'augmentation de la fiscalité directe des ménages en 2015
- ⇨ stratégie foncière en faveur de l'implantation de propriétaires privés sur le territoire pour créer de la mixité sociale et augmenter nos bases de fiscalité
- ⇨ gestion prévisionnelle encadrée des emplois et compétences dynamique et efficace mise en place en lien avec la direction des ressources humaines
- ⇨ mise en place d'un plan de gestion de notre patrimoine bâti: rationalisation, mutualisation, ventes ...
- ⇨ d'autres pistes viendront compléter le panel des outils à disposition de la commune: le schéma de mutualisation (ville/intercommunalité), les transferts de compétences...

